

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception 14 mai 2014

Dossier complet le 14 mai 2014 N° d'enregistrement 2014-001177

1. Intitulé du projet

Permis d'aménager sans travaux pour extension d'un lotissement a vocation Economique

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire								
2.1 Personne	physique							
Nom		Prénom	Prénom					
2.2 Personne	morale							
Dénomination	n ou raison sociale	Communauté de	Communes Ha	ut Val de Sèvre				
	et qualité de la personne résenter la personne morale	Daniel JOLLIT-Pré	ésident					
RCS / SIRET	200 0 0 4 1 9 9	4 0 0 0 1 9	Forme juridique	Collectivité EPCI				

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique				
Rubrique n° 33 : Zones d'aménagement concerté, permis d'aménager et lotissements situés sur le territoire d'une commune dotée, à la date du dépôt de la demande, d'un PLU ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu ou d'une carte communale n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale permettant l'opération.	- Dépôt d'un Permis d'aménager sans travaux pour un lotissement à vocation économique sur la commune de Sainte Eanne 79800 dotée d'une carte communale, la superficie du projet est inférieure à 3 hectares.				

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

- La Communauté de Communes du haut Val de Sèvre détient une Zone Industrielle sur la commune de Sainte-Eanne. Aujourd'hui, un investisseur privé a déposé un Permis de Construire pour installer un site de méthanisation. Sur ce lotissement un Permis d'Aménager avait été déposé en 2002. Or, on s'aperçoit que le projet va au-delà du périmètre donc pour cela nous allons redéposer un Permis d'Aménager sans travaux. La commune de Sainte-Eanne (79 800) ne détient pas de POS ni de PLU mais une carte communale. Le projet de méthanisation est soumis à un enregistrement en préfecture. La surface maximum du plancher du site n'éxedera pas 8000m2.

4.2 Objectifs du projet
L'objectif est de permettre à la Société Méthane Invest de pouvoir implanter son site de méthanisation. Il n' y a pas de travaux à réaliser puisque qu'il s'agit d'une régularisation pour une extension de périmètre. Comme le préconisait le dossier loi sur l'eau les aménagements de fossés ont été réalisés.
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation
[2] 보이 보고 있다. 그리고 있는 사람들은 사람들은 사람들이 되었다. 그 사람들은 사람들은 사람들이 되었다.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
4.0.2 dans sa pilase a exploitation
[^] 그녀는 그 그리는 그는 일반에는 것이라고 있다. 그 네 그렇게 그렇게 그렇게 되었다.
보이 그런 얼마를 통해 그렇지 않고 있다. 얼마나 얼룩하겠네 그녀를 살

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administra La décision de l'autorité administra dossier(s) d'autorisation(s).	strative(s) d'autorisation le projet d utive de l'Etat compétente en n	a -t-il été ou se natière d'envi	r a-t-il sour ronnemer	nis ? nt devra être	e jointe au(x)	
- Autorisation au titre de la Loi sur l'Eau, articles	L214-1 à L214-6 du Code de l'Environnemen	t				
					9	
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédu	re d'autorisation ce formulaire est	rempli				
Le présent formulaire d'examen au cas par cas	est réalisé préalablement pour déposer un pe	ermis d'aménager.				
4.5 Dimensions et caractéristiques du p	rojet et superficie globale (assiette) o	de l'opération -	préciser le	s unités de m	esure utilisées	
	urs caractéristiques			Valeu	ır	
Superficie du projet			2.6 ha			
		3.11				
4.6 Localisation du projet						
Adresse et commune(s)	Coordonnées géographiques ¹	Long. °	1 11	Lat. °		
d'implantation	Pour les rubriques 5° a), 6° b) e					
ZI VERDEIL	Point de départ			.'" Lat°'"		
Sainte Eanne (79 800)	Point d'arrivée :	Long°_	, ,,	_ Lat °	" "	
	Communes traversées :					
4.7 S'agit-il d'une modification/extensi	on d'une installation ou d'un ouvro	ige existant?		Oui X	Non	
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet	ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étu	de d'impact ?		Oui	Non X	
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été a	utorisé ?					
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un prograr	nme de travaux ?			Oui	Non X	
Si oui, de quels projets se compose	e programme ?					

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.	Sensibi	lité en	vironnementale de la zone d'implantation envisagée			
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des s	ols sur	le lieu	de votre projet ?			
Parcelles agricoles non exploitées.	i i					
			살이는 경험하는 이 이 상에 나가지?			
			banisme (ensemble des documents d'urbanisme s sols sur le lieu/tracé de votre projet ?	Oui	X	Non
	COT harte pay	/sagère d	u Pays Haut Val de Sèvre			
d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet						
id zone do projer						
Pour les rubriques 33° à 37°, le environnementale ?	ou les	docur	nents ont-ils fait l'objet d'une évaluation	Oui		Non X
5.2 Enjeux environnementaux Complétez le tableau suivant http://www.developpement-	, parto	ous mo	yens utiles, notamment à partir des informations dispo	nibles	sur le s	ite internet
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?			
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X				
en zone de montagne ?		X		- 1		
sur le territoire d'une commune littorale ?		X				
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional?		K				
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas		X				

d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?			
d'un site Natura 2000 ?	x		Le projet est localisé sur une commune de la Vallée du Magnerolles
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
dans un site inscrit ou classé ?		X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?		X	
dans une zone de répartition des eaux ?	X		Selon l'arrêté du 6 juillet 1995 classant le bassin de la Sèvre Niortaise en Zone de Répartition des Eaux
dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques? si oui, est-il prescrit ou approuvé?		X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		K	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement ;		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
Ressources	est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X		Le projet sera créé sur des parcelles agricoles non exploitées n° D 786-785-ZI 131-132-130
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		x	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		x	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	□ x	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	x	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui dans quel milieu ?	X	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	
Patrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	X	
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	X	

8.2 Les in	cidences du	projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oui		Si oui, décrivez lesquelles :
		그 보이 하는 사람들은 그리지, 사용하는 사람들은 사람들은 사람들은 사람들은 사람들이 되었다.
		하나 그리 네트 하네트 이 사이트 모양하는 이 사이에 되었다는 경험을 되었다고 때
6.3 Les in		projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non X	Si oui, décrivez lesquels :
		늘 비트 - 1
		그 이 지나는 한 지난 시간으로 하는 사람이 되었다는 건 없는 이 밖에 그렇지만 하는데.
		5. 실경 (N. J. 다른 전기 네트) 이 트웨터 (H. M. H.
NI COLOR		7. Auto-évaluation (facultatif)
Au regard qu'il devro	d du formulai ait en être dis	ire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou spensé ? Expliquez pourquoi.
44		여러 마루하는 사고하다 무슨 사이라는 사이에 가게 되어 하는 것으로 있다.
		그렇게 얼마 하는 이렇게 하다면서 얼마 뭐 그래 보고 말해요. 비를 잃는 이렇게
		늘었는데 많이 모시 되어 되면 하다. 그리고 얼마는데 이 물을 가는 뭐 하다.

	8. Annexes						
8	.1 Annexes obligatoires						
Objet							
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;						
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X					
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X					
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X					
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;						

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent							
	Objet						

			~	
	The state of the s			
0 Engagement et signature				

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X SAINT MAIXENT L'ECOLE 15/04/2014 Fait à le, Signature

PLAN DE SITUATION :

ECHELLE: 1/25 000:







